



Communiqué du 08 janvier 2009

FORMULAIRE DE DECLARATION MENSUELLE DE DROITS DE VOTE

(article L.233-8 II du Code du Commerce)
(article 222-12-5 du Règlement général de l'AMF)

Société déclarante	Dénomination sociale	TIPIAK
	Adresse du siège social	D2A Nantes-Atlantique 44860 SAINT AIGNAN DE GRAND LIEU
	Marché Réglementé (Eurolist)	Compartment C

	Nombre d'actions composant le capital social	Nombre d'actions auto- détenues privées de droit de vote	Nombre total de droits de vote de la société déclarante
mise à jour à la date du 30 juin 2008	913 980	79 257	834 723
mise à jour à la date du 31 décembre 2008	913 980	91 308	822 672

Présence dans les statuts d'une clause imposant une obligation de déclaration de franchissement de seuil complémentaire de celle ayant trait aux seuils légaux : OUI

Avec
un actionariat familial stable
depuis la création
de l'entreprise en 1967,
une marque forte,
des produits leaders,
mille deux cent personnes,
sept sites de production,

Fait à Saint Herblain, le 7 janvier 2009

Virginie PAIN

Responsable juridique

Tipiak a su développer une
offre originale et qualitative
sur ses deux secteurs :

secteur « froid »
produits traiteurs pâtisseries ;
plats cuisinés surgelés

secteur « sec »
épicerie ;
panification.

EUROLIST C
ISIN FR0000066482
Reuters TIPK.PA
Bloomberg TPK FP

Contact Tipiak :
emmanuelle.pavard@tipiak.fr

www.tipiak.fr

TIPIAK

1, rue du Chêne Lassé - C.P. 1011 - 44806 SAINT HERBLAIN CEDEX
Tél. : 02 28 03 09 30 - Fax : 02 28 03 99 60